

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Livret d'informations Paroisse St François en Forez

N°3/07-2019

ANDRÉZIEUX, BONSON, BOUTHÉON, CHAMBLES, ST CYPRIEN, ST JUST, ST RAMBERT
ST MARCELLIN EN FOREZ, SURY LE COMTAL, MAISON DÉPARTEMENTALE

↳ INSCRIPTIONS CATECHISME 2019-2020



| INSCRIPTIONS sur le site de la paroisse www.saint-francois-forez.fr ou | | | |
|---|------------------------|--------------|---|
| BONSON ST JUST ST RAMBERT | Samedi 7 septembre | 10h à 12h | Maison paroissiale de Saint Just 5 place Jeanne d'Arc |
| CHAMBLES | Samedi 14 septembre | 10h à 12h | Presbytère à côté de l'église |
| SURY LE COMTAL | Samedi 7 septembre | 9h30 à 11h30 | Maison paroissiale de Sury 1 rue Jordan |
| ANDREZIEUX BOUTHEON ST CYPRIEN | Par internet | | |
| ST MARCELLIN EN FOREZ | Samedi 14 septembre | 9h30 à 11h30 | Maison paroissiale de St Marcellin 13 rue Carles de Mazenod |

Messe de rentrée du caté
Dimanche 29 septembre 10h30
Église de St Just



👉 Une belle fête à la Maison de Retraite de la Loire

Depuis qu'elle est arrivée au foyer de vie Uzore de la MRL qui accueille des adultes de moins de 60 ans, Laëtitia n'a pas manqué de venir rencontrer les personnes de l'accueil de l'Aumônerie. Elle a exprimé son désir d'être baptisée et de pouvoir communier.



Laetitia participe au groupe de parole « Les Rayons de Soleil », où chacun peut s'exprimer selon ses capacités physiques et psychiques. Ensemble, nous l'accompagnons sur la découverte du sacrement qui fait entrer dans la famille des chrétiens, Nous avons fabriqué des panneaux qui nous ont aidés à en découvrir les signes : le baptême est le début d'un CHEMIN de la vie chrétienne, où le signe marquant est L'EAU, accompagné par la LUMIERE de Dieu.

Les images sont choisies avec soin par tous les membres du groupe :

LE CHEMIN :

- Des arbres qui montent vers le ciel (chemin vers Dieu).
- Une dame qui marche (elle avance sur une route).
- Des mains levées vers le ciel (chemin de la prière).
- Une table avec une bible (chemin de la Parole de Dieu).
- Un ange qui montre Jésus ressuscité (chemin de vie).
- Une icône de Marie (chemin vers le Christ).
- Un père et son fils sur un chemin. Ils ont fait des provisions pour la route.



L'EAU :

- Elle purifie – Le baptême de Jésus : bénédiction, purification de l'âme et du corps.
- Elle désaltère – Une bouteille d'eau : c'est la vie.
- Elle jaillit – Une source : ça guérit comme à Lourdes.
- Elle coule – Une cascade.
- Elle détruit – Une vague qui inonde.
- Elle lave et nettoie – Une fontaine



LA LUMIERE :

- Elle aide à voir clair (bougie).
- Elle traverse ce qui est transparent (vitreaux).
- Elle éblouit (soleil, flash).
- Elle guide les naufragés, ceux qui sont perdus (phare, chapelle).



Chaque rencontre permet à chacun de découvrir ou de se rappeler ce qu'est le baptême, la foi, vivre en baptisé...



Les différentes étapes du baptême ont été vécues lors des célébrations dominicales à la MRL et de nombreux participants ont été heureux d'accompagner Laëtitia dans sa démarche. Son baptême a eu lieu pendant la semaine de Pâques, le 26 avril 2019. Laëtitia avait mis une belle robe. Elle était accompagnée par de nombreux amis qu'elle avait invités. Elle a pu également communier pour la première fois, et désormais, elle pourra participer aux messes. Le groupe des « Rayons de Soleil » a été heureux d'animer la célébration avec des chants appris pendant nos rencontres.

Nous avons terminé la fête par un repas partagé avec de bons mets appréciés par tous, notamment un beau et bon gâteau au chocolat !

Nos rencontres des Rayons de Soleil pourront continuer désormais avec d'autres projets...

➤ *Le parcours du combattant du demandeur d'asile*



Si des progrès ont été réalisés ces dernières années en matière de traitement des demandes d'asile et d'amélioration des conditions d'accueil des demandeurs, la procédure, de plus en plus complexe et rapide, reste un véritable parcours du combattant.

Tour d'horizon de la procédure applicable au 1^{er} janvier 2019.

Le demandeur d'asile arrive sur le territoire français.

Il doit se rendre à la Plateforme locale d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) pour être pré-enregistré. Sauf en Ile-de-France où il doit d'abord appeler le 0142 500 900 géré par l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), pour obtenir un rendez-vous en PADA.

Muni de la convocation délivrée par la PADA, le demandeur se rend à la Préfecture.

Elle relève ses empreintes pour vérifier qu'il n'est pas déjà passé par un autre pays européen. Elle lui délivre alors une attestation de demande d'asile (ADDA) et un formulaire de demande d'asile. En revanche, si ses empreintes sont déjà enregistrées dans le fichier européen EURODAC, la préfecture lui délivre une ADDA « procédure Dublin » et demande à l'État européen concerné de le reprendre. Le demandeur choisit aussi définitivement la langue dans laquelle se déroulera toute sa procédure.

Deux cas se présentent :

A) Le demandeur est placé en procédure normale.

Il a 21 jours pour adresser sa demande d'asile à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

Ou 8 jours s'il s'agit d'une demande de réexamen. Le formulaire doit être rempli en Français. L'OFPRA délivre alors une lettre d'enregistrement qui permet au demandeur de renouveler son ADDA tout au long

de la procédure.

B) Le demandeur est placé en procédure accélérée :

- Son pays d'origine est considéré comme sûr par l'administration
- Il a demandé l'asile plus de 90 jours après son entrée irrégulière en France, sans motif légitime (60 jours en Guyane)
- L'administration estime qu'il a fourni de fausses informations
- Ses empreintes digitales sont illisibles

• Il fait déjà l'objet d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF)

• L'administration estime que sa présence sur le territoire constitue une menace grave

• Il s'agit d'une demande de réexamen, après le rejet de sa première demande d'asile

L'OFPRA convoque le demandeur, « par tout moyen » (sms, mail, courrier), pour un entretien dans ses locaux, dans le mois qui suit. Dans le cas d'une procédure normale l'OFPRA statue dans un délai de 6 mois (exceptionnellement jusqu'à 21 mois). Lors d'une procédure accélérée, l'OFPRA a 15 jours pour statuer sur sa demande. La décision de l'OFPRA est transmise par internet ou par courrier.

Trois possibilités :

Le demandeur obtient le statut de réfugié et reçoit une carte de résident valable 10 ans.

Le demandeur obtient la protection subsidiaire et reçoit une carte de séjour valable 4 ans. Un recours peut être déposé pour obtenir le statut de réfugié. Après 4 ans, le demandeur peut obtenir une carte de résident de 10 ans.

L'OFPRA rejette la demande d'asile.

Le demandeur a un mois pour faire un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Dans les 15 premiers jours de ce délai, il peut enregistrer une demande pour être assisté gratuitement par un avocat.

Lorsque l'OFPRA rejette la demande d'asile, deux possibilités de traitement du recours :

- en procédure normale un collège de trois juges a **5 mois** pour statuer ;
- en procédure accélérée, un juge unique a **5 semaines** pour statuer.

La CNDA rejette alors le recours. L'ADDA (attestation de demande d'asile) délivrée par la Préfecture expire. Elle adresse au demandeur une Obligation de Quitter le Territoire français (OQTF).

SIMULTANEMENT A CETTE PROCEDURE

Sauf exception, le demandeur a l'obligation d'être domicilié par sa PADA ou son centre d'hébergement asile.

Le demandeur bénéficie de la Protection maladie universelle (PUMA) et de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Il n'est pas autorisé à travailler mais peut solliciter une autorisation de travail après six mois, sans garantie de l'obtenir. Il peut solliciter un hébergement auprès de l'OFII. Il reçoit alors une aide financière d'allocation pour demandeur d'asile (ADA) d'un montant de 6,80€ par jour. Très souvent ces conditions matérielles sont refusées ou retirées par l'OFII. Seule la moitié des demandeurs d'asile est hébergée par l'OFII par manque de place. A défaut ils doivent trouver une solution personnelle et reçoivent alors de l'ADA 14,20€ par jour. L'OFII peut obliger le demandeur à changer de région sans forcément lui proposer un hébergement. S'il la quitte il perd son allocation.

Envie d'agir ?

Rejoignez-nous : www.acatfrance.fr/droit-asile ou groupe local Acat-Forez (06 99 69 80 67)

👉 APPEL DE PENTECOTE 2019



Il y a deux mois, à Saint-Etienne, à la fin du plan "grand froid," le 1^{er} avril, près de 150 personnes se sont retrouvées dans la rue, femmes et enfants compris. Conduits à la Bourse du Travail par des bénévoles du collectif « *Pour que personne ne dorme à la rue* » ils en ont été délogés puis conduits à l'université Jean-Monet et à nouveau délogés. Finalement une cinquantaine d'entre eux ont pu trouver refuge dans l'ancienne Poste de Solaure, une autre cinquantaine dans une piscine désaffectée à La Talaudière, grâce à Mme le Maire de cette commune, et une quarantaine de personnes dort encore à la rue.

Or, ces personnes en procédure de demande d'asile devraient être logées par l'Etat, mais les centres d'hébergement sont saturés... Cet afflux massif de réfugiés est une situation nouvelle pour la ville de Saint-Etienne et l'une des conséquences directes de l'application de la nouvelle loi "Asile" prévoyant de « répartir et de cantonner les personnes demandant l'asile dans certaines régions ».

Emus par cette situation déplorable, les membres de l'Acat-Forez et de la Diaconie de la paroisse Saint-François (ex Antenne de la Solidarité) ont décidé d'agir en leur faveur et de leur apporter une aide toute modeste, dans la suite des propos du Pape François : « *Il ne s'agit pas seulement de migrants, il s'agit de charité ; grâce aux œuvres de charité démontrons notre foi* » (cf. Epître de Jacques, 2,18).

Ces hommes, ces femmes et ces enfants, ont besoin de nourriture et de produits d'hygiène. Le collectif stéphanois a établi une liste de courses mise à jour régulièrement. Aussi, nous vous proposons un geste d'hospitalité et de fraternité, très simple et modulable en fonction des besoins, qui consiste à déposer des denrées non périssables dans une corbeille bien signalée au fond de l'église lors des célébrations. Vous pouvez également les déposer à la salle paroissiale de Saint-Just. Bien entendu, à chacun de renouveler ce geste dans la durée, autant qu'il vous est possible. Vos dons seront ensuite acheminés à bon port par un membre du collectif.

Les besoins sont les produits d'hygiène en général (hommes, femmes et petits enfants) ainsi que les conserves alimentaires non périssables (sucre, chocolat, lait en poudre...) Tout simplement les produits que nous utilisons chaque jour à la maison !

Nos contributions seront sans doute bien modestes, mais mises bout à bout, elles dévoileront un visage de la France, plus conforme à son image de "pays des droits de l'homme" et un visage de notre Eglise catholique plus fraternel :

« Que demeure l'amour fraternel ; n'oubliez pas l'hospitalité : elle a permis à certains, sans le savoir, de recevoir chez eux des anges ! » (Hébreux 13, 1-2).



Acat-Forez et Diaconie de la paroisse S^t François en Forez

Liste des produits à déposer dans les paniers lors des célébrations dominicales ou à la maison paroissiale de St Just :

Couches 1^{er} et 2^{ème} et 3^{ème} âge - Lait en poudre pour bébé 1^{er} et 2^{ème} et 3^{ème} âge - Eau (pour faire les biberons) - Blédine 1^{er} âge - Biscuits jeunes enfants - Gel douche bébé - Lingettes pour bébé - Coton - Eosine
Papier toilette - Lessive liquide - Savon - Tube de lessive express - Produits pour sols - Filtres à café - Mousse à raser - Rasoirs - Pochettes pour ranger les documents ou pochettes plastifiées ou classeurs - Tickets STASS (cartes 10 voyages ou à l'unité).

Lait UHT - Riz - Sardines - Thon - Bouillon cube - Café soluble - Sel fin - Mayonnaise - Ketchup - Chocolat en poudre **(privilegier tous les produits non périssables).**

Si certains ont des parapluiés à donner, cela serait bien utile vu parfois l'incertitude de la météo.

👉 *Journée équipes funérailles au Puy*



Des membres des équipes funérailles de la paroisse se sont retrouvés avec quelques-uns de leurs conjoints pour une journée amicale au Puy en Velay. Sous un ciel clément, nous avons découvert ou redécouvert la basilique perchée sur son rocher volcanique. Nous avons prié devant la statue de la Vierge noire avec l'Enfant, parés de manteaux damassés. Un guide nous a ensuite fait remarquer les beautés du cloître, dans lequel nous avons aussi admiré le trésor de la basilique et une collection d'ornements liturgiques : des chapes et des chasubles anciennes brodées si finement qu'on les croirait peintes, nappes d'autel réalisées par des religieuses aux doigts d'or...



Notre délicieux déjeuner autour d'une table ronde nous a permis de mieux nous connaître entre équipes de clochers différents. Puis nous avons visité le musée Crozatier, qui nous a enthousiasmé par ses vitrines retraçant l'histoire de la région du Velay depuis la préhistoire. Le soleil était enfin au rendez-vous quand nous avons pris le petit train touristique qui nous a baladé tout autour des plus belles rues du Puy. Cette journée nous a permis de resserrer nos liens et de nous motiver pour notre belle mais difficile mission.

👉 *ACO : Réco du 24 Mars :*

La beauté, chemin vers Dieu ?

Message de la Pastorale du Monde populaire :

De petites fleurs illuminent le gris du béton ! Elles poussent quand même avec l'engrais de l'invitation, de la rencontre, de l'aller vers, du partage. Petites fleurs lumineuses sources d'espérance qui remettent les personnes debout, font vivre nos quartiers, ouvrent à l'autre, aux autres... Petites fleurs portent nos vœux pour vous, votre famille, vos amis.

Régis Chazot, diacre lyonnais animait la réco. Rencontre sympathique qui regroupait une vingtaine de militants. On y percevait la diversité et la richesse de témoignages sur la question : « la beauté, chemin vers Dieu ? ». Ce chemin qui traverse bien sûr la vie de la Cité est occasion de rencontres des copains, qui agissent pour plus de justice.



👉 *Emissions d'été sur RCF*



Dans le cadre des émissions d'été, vous pourrez découvrir Andrézieux Bouthéon avec entre autre :

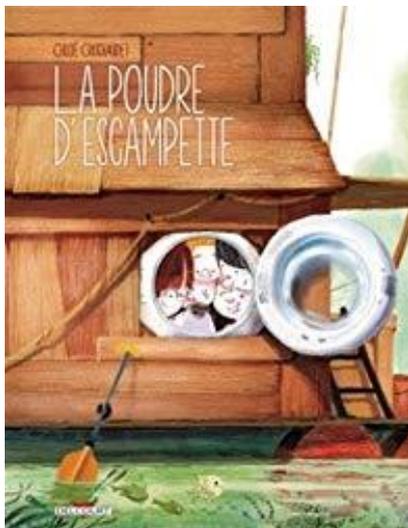
- **Visages d'Eglises** : le lundi 29 juillet à 11h (rediffusion à 18h30) avec Sylvie Mialon de la Pastorale de la Santé et Fanny Sanvoisin Coordinatrice paroissiale.
- **Entreprendre** : le mardi 30 juillet à 11h (rediffusion à 18h30) : L'épicerie solidaire des 4 ponts avec Simone Momein.
- **Croyants Aujourd'hui** : le jeudi 1^{er} août à 12h05 (rediffusion le dimanche à 9h05) avec Fanny Sanvoisin Coordinatrice paroissiale, Gisèle et Emmanuel Bon, Sylvie Mialon.

➤ Les coups de cœur de Madeleine

Si on parlait livre...

LA POUDRE D'ESCAMPETTE

De Chloé Cruchaudet
Aux Editions Delcourt



Paul vient de déménager et ne connaît personne. Il se promène dans les environs avec sa chienne Paulette.

Ils arrivent à la rivière où ils tombent sur quatre enfants prêts à embarquer sur un radeau qu'ils ont construit eux-mêmes, un paquebot.

La prise de contact n'est pas facile, mais après avoir voté, ils acceptent Paul dans leur équipe (il ne fait pas partie de la bande rivale).

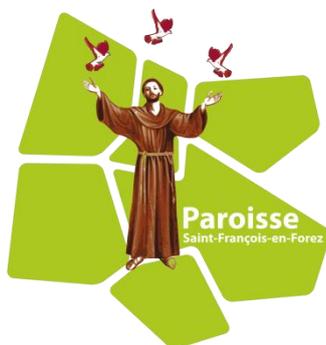
Va-t-il rentrer chez lui ou prendre la poudre d'escampette ?

On prend plaisir à suivre cette aventure et ces gamins espiègles nous entraînent avec eux.

Pour familiariser avec la B.D. les enfants à partir de 8 ans.

Madeleine

Site Internet : <http://saint-francois-forez.fr>



Mail équipe communication : feuillestfrancois@orange.fr

5 Place Jeanne d'Arc 42170 St Just St Rambert

04 77 36 47 62 ou 09 71 38 35 23

Permanences : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
et samedi 1^{er} et 3^{ème} du mois (au même horaire)

Accueil paroissial : stfrancoisenforez@wanadoo.fr

MISSION: IMPOSSIBLE



A 20 ans, rien n'est impossible !

Quelle belle fête que celle des 20 ans de la paroisse fêtés le 9 juin dernier !

Près de 200 personnes se sont déplacées pour partager un simple moment de fraternité ce dimanche 9 juin à l'Embarcadère !

Sur le thème « Mission Impossible » nous avons fait de nouvelles rencontres, partagé le repas et célébré la joie de Pentecôte en de multiples langues. Une exposition sur le fonctionnement et diverses activités paroissiales nous a permis de constater que bien des possibles existent déjà dans notre belle paroisse de St François en Forez.

Pour qui connaît Ethan Hunt (héros de Mission Impossible), il est évident que celui qui, dans les films, reçoit ses missions réputées impossibles de la voix d'une personne qu'il ne voit jamais... les réussit à tous les coups grâce à une recette infailible : une équipe où les charismes de chacun sont très variés, une volonté se donner largement tant dans la préparation autant que dans l'action, une capacité à des prendre des risques... pas toujours très raisonnables ! Alors gardez les lunettes noires, paroissiens de St François, parce que l'été sera chaud et la rentrée dynamique ! On compte sur chacun d'entre vous pour les missions à venir, car 20 ans, c'est le début d'une multitude d'expériences et de projets tournés vers l'avenir !

A 20 ans, tu peux compter sur les autres et les autres comptent sur toi,

A 20 ans, tu as déjà beaucoup appris, mais tu sais que tu as encore beaucoup à apprendre,

A 20 ans, tu crois à ta bonne étoile, même si c'est une langue de feu lancée il y a 2000 ans,

A 20 ans, rien n'est impossible !







